



Calvados

The background of the slide is a light blue gradient. In the center, two hands are shown from a top-down perspective, with the fingers interlaced to form a heart shape. The hands are rendered in a semi-transparent, light blue color, matching the background.

Programme EVARS

en quelques mots ...

Congrès FCPE 14 – 25 avril 2025

EVARS

Education à la **V**ie **A**ffective et **R**elationnelle
et à la **S**exualité

Quelques dates

Loi de 2001

Au moins 3 séances par an adaptées à chaque âge

**Été 2023 –
Automne 2024**
Ecriture, première
présentation et
consultation du projet de
programme

23/06/2023

Saisine du Conseil
supérieur des programmes

29/01/2025

Vote des programmes
Conseil supérieur de
l'éducation

Rentrée 2025

Entrée en vigueur
des programmes

EVARS, une
avancée
indéniable

Les **3 séances annuelles**, de la maternelle au lycée, vont permettre d'informer nos enfants, nos ados, et de leur apprendre :

- Que l'on a le droit de **dire non** ;
- Que d'exposer l'intimité de son corps sur les réseaux sociaux est **dangereux** ;
- Que le viol est un **crime** ;
- Que d'avoir ses premières règles est **normal** ;
- Que filles et garçons sont **égaux en tout** ;
- Que l'on peut aimer selon **son choix, en toute sécurité et en prenant soin de l'autre.**

Les grands principes d'EVARS

Des programmes **progressifs**, adaptés à l'âge des enfants

1^{er} degré (maternelle, élémentaire) : éducation à la vie affective et relationnelle

2^d degré (collège, lycée) : éducation à la vie affective et relationnelle **et à la sexualité**

Premier degré

Les apprentissages portent sur la vie affective et relationnelle. **Les questions liées à la sexualité ne sont pas abordées.**

Objectifs du programme

Apprendre à se connaître et à connaître son corps

Améliorer le bien-être, encourager les élèves à s'exprimer

Permettre des choix responsables

Respecter les autres et vivre ensemble grâce au respect et à l'empathie

Prévenir les violences sexistes et sexuelles

Premier degré

Exemples :

- Distinguer ce qu'on peut garder pour soi d'une situation à signaler (par exemple, un danger ou une violence), en étudiant un album jeunesse

- Comprendre le consentement en organisant des ateliers autour de situations du quotidien :

"Est-ce que je peux m'asseoir à côté de toi ?"

"Est-ce que je peux te prendre dans mes bras pour te consoler ?"

"Est-ce que je peux te prendre la main ?"

Second degré

Les thématiques abordées incluent des notions biologiques d'anatomie et de reproduction, de prévention des risques, ainsi que des notions liées aux droits humains.

Objectifs du programme

Transmettre des connaissances sur la sexualité et la santé, sur la reproduction, la contraception et la prévention des infections sexuellement transmissibles (IST)

Favoriser des choix éclairés et responsables

Lutter contre les discriminations : sensibiliser aux stéréotypes, notamment de genre, et promouvoir l'égalité et le respect entre les sexes

Prévenir les violences sexuelles et le harcèlement : inculquer les notions de consentement, de respect et de droit

Second degré

Exemples :

Au collège

Sensibiliser aux dangers d'Internet, notamment l'exposition à des contenus inappropriés

Comprendre le consentement, le demander et l'exprimer, accepter et respecter un refus, par l'analyse de situations fictives

Au lycée

Développer son esprit critique et lutter contre les préjugés et stéréotypes

Sensibiliser à l'égalité femmes-hommes

Connaître ses droits et lutter contre le harcèlement et les violences sexuelles

Des
« antis »
très
actifs



Les points sur les I !

Les programmes sont progressifs et adaptés à l'âge des enfants : **NON**, on ne va pas leur parler de choses qui « ne seraient pas de leur âge »

NON, l'école ne vient pas prendre la place des parents dans l'éducation à la sexualité. Elle la complète.

[Article D321-1](#) (Code de l'Éducation)

*L'école favorise l'ouverture de l'élève sur le monde et assure, **conjointement** avec la famille, l'éducation globale de l'enfant.*

OUI, l'école est dans son rôle quand elle aborde ces sujets

[Article L111-1](#) (Code de l'Éducation)

*Outre la transmission des connaissances, la Nation fixe comme mission première à l'école de faire partager aux élèves les valeurs de la République. Le service public de l'éducation fait acquérir à tous les élèves **le respect de l'égalité des dignités des êtres humains, de la liberté de conscience et de la laïcité.***

Les points sur les I !

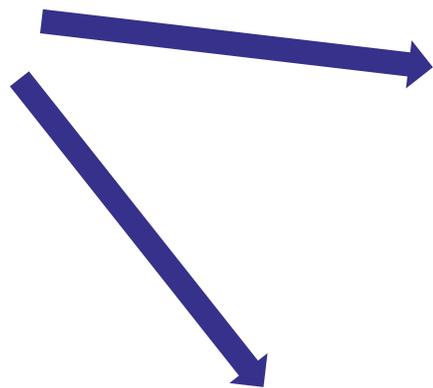
NON, le programme EVARS ne fait pas la promotion de la théorie du genre et ne va pas « encourager » l'homosexualité ou la transition de genre.

Les 3 séances annuelles se dérouleront sous la responsabilité des enseignants qui vont bénéficier de formations pour aborder ce programme.

Les intervenants extérieurs (ex: Planning familial) contribueront dans le cadre de projets avec les établissements concernés.

Les messages de désinformation, souvent simplistes, sont plus difficiles à démonter qu'à faire circuler... **Restons vigilants !**

EVARS
est un
programme
officiel



Les professeurs doivent le respecter.

Les élèves doivent le suivre.
Il est obligatoire (*comme les maths ou l'EPS*)



**Des textes
opposables**

Se
renseigner
sur EVARS

<https://www.education.gouv.fr/un-programme-ambitieux-eduquer-la-vie-affective-et-relationnelle-et-la-sexualite-416296>



- ⇒ Un 4-pages
- ⇒ Les programmes par niveau
- ⇒ L'intégralité du programme

POUR INFO : autre site utile
<https://violences-sexuelles.info/>



Calvados

Dans tous les établissements, soutenons la mise en œuvre du programme EVARS.

Faites-nous remonter les éventuelles difficultés / oppositions.